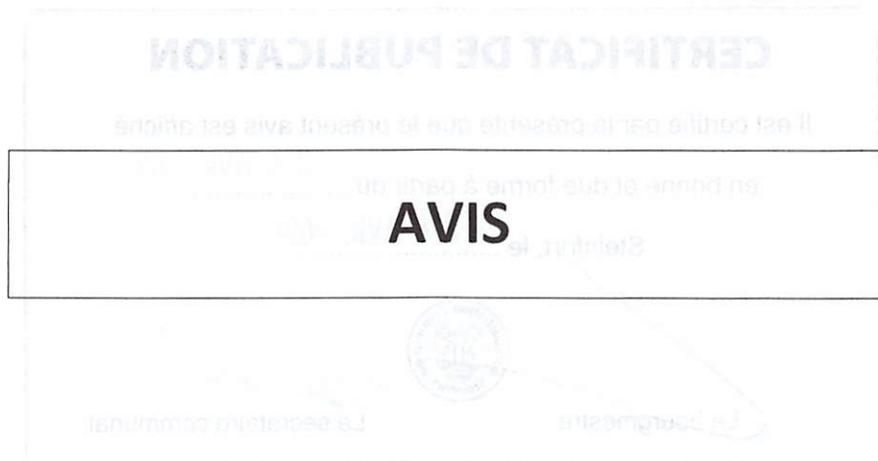


Steinfort, le 24 avril 2025



Il est porté à la connaissance du public que l'avenant au règlement de circulation du Conseil communal du 6 mars 2025 a été approuvé par la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 07 avril 2025 et par le Ministre des Affaires intérieures en date du 09 avril 2025, Réf. 322/25/CR.

Le texte de l'avenant au règlement de la circulation est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

pour le Collège des bourgmestre et échevins

Sammy Wagner  
Bourgmestre



Alex Folscheid  
Secrétaire communal

# CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché  
en bonne et due forme à partir du ..... 24 AVR. 2025

Steinfort, le ..... 24 AVR. 2025

  
Le bourgmestre



  
Le secrétaire communal